

LE COMPTAGE DES RALES DES GENETS EN LOIRE-ATLANTIQUE : 1991 ET 1992

1 INTRODUCTION

1984 : date historique dans l'histoire du Râle des genêts en Loire-Atlantique ; ce fut le premier comptage départemental pour cette espèce. Dans le cadre d'un comptage national, l'U.N.A.O. (Union Nationale des Associations Ornithologiques) nous avait contactés pour connaître l'évaluation de la population de cet oiseau. Cela nécessitait pour nous, à l'époque, deux démarches : d'une part la recherche et la connaissance des sites et d'autre part le recensement de cette population.

1991 un nouveau comptage national s'imposait pour connaître l'évolution. Où en était notre population locale ? Entre temps, nous avons continué à affiner la connaissance de nos sites.

1992 : de nombreuses associations ou groupes de niveau départemental ou régional n'ont pas fait le comptage de 1991. Il est décidé, par le biais de la L.P.O. (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et l'O.N.C. (Office National de la Chasse) de le reconduire cette année.

2 GENERALITES

2.1 Population française

Le recensement de 1984 (BROYER 1985) a défini 5 grandes populations :

- la population normande (170 à 330 chanteurs),
- la population sur le bassin de la Loire : Indre-et-Loire, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire (+ 1 000 chanteurs),
- la population de la vallée de la Charente (100 à 200 chanteurs),
- la population sur le bassin de la Saône (près de 300 chanteurs),
- la population du val de la Meuse (près de 50 chanteurs).

En dehors de ces grandes zones, nous trouvons de plus petites populations dans différentes zones. La population natio-

nale devait avoisiner à cette époque 2 000 chanteurs.

2.2 Répartition en Loire-Atlantique

- Avant 1970

Il était entendu dans les prairies de la Loire (amont et aval de Nantes), la Brière, le lac de Grand-Lieu, la vallée de l'Erdre, près du lac de Vioreau et dans la vallée de la Vilaine.

- En 1984

Il n'est plus contacté que sur les bords de la Loire, ses marais attenants et sur la Vilaine.

3 HABITAT

Cet oiseau affectionne les prairies de type mésohygrophile (prairie de fauche à très forte dominance de graminées). Ces prairies sont utilisées l'hiver partiellement pour le pâturage, et au printemps sur l'ensemble des sites à la récolte du foin qui a lieu à partir du 15 juin.

La composition floristique semble assez proche de celle de Saône-et-Loire.

Il se cantonne dès son arrivée, généralement, en choisissant les endroits du marais où la végétation est la plus haute (pas moins de 30 cm). Les premiers sont entendus dès le 15 avril. Il est très rare de pouvoir l'observer. Il est très exigeant sur la nature de son biotope (niche écologique étroite) et ne sait pas s'expatrier vers d'autres habitats de substitution. Dans le Nord de la France, il est recherché dans les champs de luzerne et de céréales (L. KERAUTRET, com. pers.). Quelques oiseaux dans notre département ont été contactés dans les champs de céréales en 1984, sans que la reproduction soit prouvée. Cela ressemble fort à une recherche désespérée d'habitats de substitution. Quelques cas semblables en Europe ont été constatés. Malheureusement, ils ont tous été voués à l'échec. Des oiseaux reviennent sur le site pendant 2-3 ans puis l'abandonnent (BROYER, 1985).

4 DECLIN

Il est incontestable que le râle a bénéficié par le passé de défrichements et de constructions de digues qui ont pu favoriser l'augmentation des surfaces de prairies fauchées.

Depuis le début du siècle, cette espèce subit l'un des plus

forts déclin de l'avifaune européenne. Tous les pays européens sont affectés. En Irlande, la population est passée de 4 000 chanteurs à 800 chanteurs entre 1976 et 1982.

Dans notre département, à la fin du siècle dernier, déjà BLANDIN (1868) soulignait une diminution. Plus tard, KO-WALSKI (1971) confirmait.

Depuis 1971, on peut avoir une idée du déclin de l'espèce grâce à une enquête sur une parcelle des prairies de Couëron -St-Etienne-de-Montluc de 90 ha, par la méthode des quadrats :

- 1971 : ==> 11 chanteurs (J.L. DUPONT)
- 1984 : ==> 4 chanteurs (P. GURLIAT)
- 1985 : ==> 4 chanteurs (P. GURLIAT)

Les raisons du déclin s'expliquent dans notre département et au niveau européen.

* Durant la nidification :

- altération de l'habitat, disparition de zones au profit de pâturages, nouvelles cultures (maïs, etc.),
- mécanisation de l'agriculture, fénaison plus rapide et plus précoce (15 juin)

* Durant la migration :

- accidents pendant les vols migratoires : phares, lignes hautes tensions, etc.,
- disparition et sécheresse des zones pouvant l'accueillir dans certains pays.

* Durant l'hivernage :

- sécheresse et assèchement dans les différentes zones propices.

Cet oiseau est sujet à des fluctuations d'abondance, cela s'explique par le fait qu'il niche à terre et est tributaire des conditions météorologiques.

Dans les années 1940-1950, DOUAUD avait constaté que dans la région de Lavau, sa population avait baissé par rapport aux années 1930. Mais il parlait de son retour en 1951.

Ces fluctuations compliquent considérablement l'étude du déclin du Râle des genêts

5 METHODOLOGIE DES COMPTAGES DE 1991 ET 1992

Le Râle des genêts chante principalement la nuit. Son observation est rare. Les comptages ne peuvent être qu'auditifs et donc s'effectuent la nuit. Il paraît difficile de compter les râles chanteurs en une seule soirée sur l'ensemble du département.

Pour la majorité des sites connus il a été fait appel au réseau des ornithologues locaux car ceux-ci connaissent le terrain.

Il leur a été demandé de respecter un protocole précis établi à partir d'un suivi réalisé sur les prairies inondables de Couëron - St-Etienne-de-Montluc depuis 1986 (GURLIAT, enquête encore non publiée) pour organiser leur sortie.

Protocole

- Le comptage doit avoir lieu à partir de la 3ème décennie de mai jusqu'à la fin de la 1ère décennie de juin (c'est à cette époque qu'ils sont le mieux cantonnés à Couëron),

- Compter au minimum 2 fois chaque site.

- Eviter les soirées de temps instable surtout celles où le vent est dominant du Nord, Est, Nord-Est.

- Attendre que la pénombre soit bien installée, ne pas commencer avant 23 h 30 (heure légale).

- Onsigner les contacts sur une carte détaillée au 1/25 000, sachant que la portée du chant atteint environ 400 m.

- Indiquer les changements sur les sites depuis 1984 (ex : pâturage, peupleraie, etc.), s'il y a lieu.

- Il est recommandé pour les quelques personnes ne connaissant pas le site de le repérer auparavant, de jour.

6 ZONE PROSPECTEE

6.1 Amont de Nantes

Les zones favorables deviennent de plus en plus morcelées au fil des ans. Elles se situent de la périphérie de Nantes jusqu'à Ingrandes (limite de département). Elles se composent de grandes prairies (Mauves, Montrelais, Varades), d'îles et de marais (Grée, Goulaine). Pour les marais de Goulaine, c'était le premier recensement ; suite au résultat négatif de 1991, nous n'y sommes pas retournés en 1992.

6.2 Aval de Nantes, rive sud

Les zones intéressantes bordent la Loire. Elles se composent de prairies (La Montagne, St-Jean-de-Boiseau, Tenue, Buzay, Paimboeuf, Corsept), d'îles (Maréchale, Sardine, Belle-Île, Heret, des Masses, de Bois) et du marais de la Gicguenais à St-Père-en-Retz.

Pour la première fois en 1991, les prairies de Paimboeuf, Corsept et le marais de la Gicguenais ont été prospectés. En 1992, le marais de la Gicguenais n'a pas été prospecté, le milieu ne convient pas aux râles car il est trop humide (présence importante de joncs).

Le 02/06/1989, le G.O.L.A. avait organisé une sortie concertée de nuit sur la vallée de l'Acheneau ; aucun râle n'avait été entendu. Il a été décidé qu'il n'y aurait pas de prospection en 1991 et 1992, les zones étant devenues soit des pâtures, soit des champs de maïs.

6.3 Aval de Nantes, rive Nord

C'est la plus favorable et la plus étendue du département. Elle s'étend de St-Herblain jusqu'à Donges, une des meilleures au niveau national. Cette zone concerne les prairies de bords de Loire. Les îles ne sont pas couvertes car le biotope est trop humide (carex, jonc). Cette zone a la particularité lors des marées d'équinoxe, conjuguées à de fortes pluies, d'être inondée régulièrement. La végétation de ces milieux est adaptée à recevoir des dépôts de sel et de vase.

6.4 Prairies de la Vilaine

Prospectées en 1991 et 1992, ce sont les prairies qui se trouvent près de la commune de Beslé.

6.5 Lac de Grand-Lieu

Il s'agit des prairies de St-Aignan-de-Grand-Lieu ; elles n'ont été prospectées qu'en 1991

7 RESULTATS 1991 ET 1992

7.1 Amont de Nantes (tableau 1)

En 1991 ce secteur a été couvert par 6 personnes. Les râles détectés sont au nombre de 26 chanteurs. La détection d'oiseaux au marais de Grée, en aval Ripoche et sur les grèves de St-Simon est nouvelle par rapport à 1984.

- Marais de Grée : suite à l'assèchement de ces dernières années, ce biotope convient aux râles (4 chanteurs).

- Aval de l'île Ripoche - grève de St-Simon : l'abaissement de la ligne d'eau en Loire favorise une nouvelle végétation sur ces lieux (8 chanteurs), l'absence de dérangement et de fauche favorise momentanément leur installation.

Il est probable que la colonisation de ces sites ne concerne qu'une partie des râles qui ont été obligés de désertor des sites de la vallée autrefois favorables et aujourd'hui asséchés et transformés.

Les ornithologues locaux ont constaté localement la disparition de prairies au profit de peupleraies, maïs, etc. en particulier en prairie de Varades, de la Sauterelle, à Thouaré, à Mauves.

En 1992, 5 personnes ont couvert ce secteur. Les résultats sont meilleurs qu'en 1991 : 35 chanteurs (+ 9). Les sites les plus à l'Est ont augmenté leurs effectifs par rapport à 1991 (île Batailleuse, prairie de Montrelais).

Les sites : marais de Grée, île Ripoche et grève de St-Simon, lesquels avant 1991 étaient peu favorables au râle, ont vu cette année leurs effectifs décliner. Le marais de Goulaine n'a pas été prospecté.

En 1984, les chiffres avancés étaient de l'ordre de 80 à 100 chanteurs. Nous notons pour l'année 1991 une diminution de 70 à 75 %.

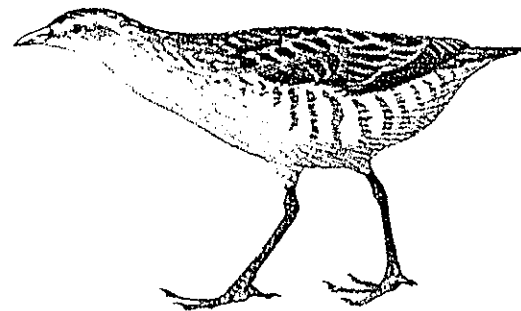


TABLEAU 1 :

AMONT DE NANTES - NOMBRE DE CHANTEURS

SITES	1991	1992
Prairie de Mauves	3	4
Ile Arrouix	0	0
Ile Monty	?	1
Ile Ripoché	5	2
Prairie Sauterelle	0	2
Pont de Mauves (grèves St-Simon)	3	2
Marais de Grée	4	3
Pont d'Ancenis à pont de Varades (prairie de la Grange à Anetz)	4	5
Pont de Varades à pont d'Ingrandes (Ile Batailleuse et prairie de Montrelais)	7	16
Marais de Goulaine	0	non pros pecté
TOTAL	26	35

7.2 Aval de Nantes, rive sud (tableau 2)

En 1991 ce secteur a été couvert par 6 personnes dont 2 travaillant à l'O.N.C. Les râles détectés sont au nombre de 10 chanteurs. Les prairies de Buzay et du Tenue sont de plus en plus pâturées, aucun chanteur n'a été entendu.

En 1992, 6 personnes ont couvert le secteur. Les résultats sont meilleurs qu'en 1991 : 13 chanteurs (+ 3).

En 1984, les chiffres avancés étaient de l'ordre de 30 à 50 chanteurs. Nous notons pour l'année 1991 une diminution supérieure à 60 %.

TABLEAU 2 :

AVAL DE NANTES RIVE SUD - NOMBRE DE CHANTEURS

SITES	1991	1992
St-Jean-de-Boiseau, Chevirié	2	3
Iles de Loire (Bois, Masses, Sardine, Maréchale)	8	10
Prairie Tenue et Buzay	0	0
Paimboeuf à St-Brévin	0	0
Marais de la Gicguenais	0	non pros pecté
TOTAL	10	13

7.3 Aval de Nantes, rive Nord (tableau 3)

En 1991, ce secteur a été couvert par 7 personnes. Les râles détectés sont au nombre de 45 chanteurs. L'accès de certains sites étant difficile, il se peut que quelques oiseaux n'aient pas été contactés. Néanmoins, nous pouvons avancer une fourchette de 45 à 55 chanteurs.

Depuis 1986, j'ai entrepris des comptages nocturnes sur une zone précise entre Couëron et St-Etienne-de-Montluc. Chaque année, je reconduis cette opération en conservant le même protocole. Cette année, j'ai inclus lors de mes deux passages le comptage de ma parcelle, il s'avère que ces soirs-là des chanteurs cantonnés ne se seraient pas manifestés. Quelles en sont les causes ?

L'occupation des sois a peu varié depuis 1984. Chaque année, dans le secteur Couëron - St-Etienne-de-Montluc, des essais de maïs sont entrepris mais ils s'avèrent toujours négatifs. Quelques pâtures supplémentaires sont par contre apparues entre Lavau et Donges.

En 1992, 7 personnes ont couvert ce secteur. Toutes les zones étaient couvertes de façon identique à 1991. Nous avancerons une fourchette de 92 à 111 chanteurs, ce qui double les effectifs de 1991. La comparaison des 2 passages par rapport à la parcelle témoin de Couëron - St-Etienne-de-Montluc paraît conforme à la réalité.

En 1984, nous avons estimé à partir d'échantillons sur ce secteur 400 à 650 chanteurs (GURLIAT, 1985). En fait, nous étions plus proches de 250 à 450 chanteurs. Nous notons pour l'année 1991 une diminution d'environ 80 à 85 %.

TABLEAU 3 :

AVAL DE NANTES, RIVE NORD
NOMBRE DE CHANTEURS

SITES	1991	1992
Basse-Indre	0	4
Couëron - St-Etienne-de-Montluc	26-33	60-70
St-Etienne-de-Montluc - Cordemais	5-7	7-10
Cordemais - Donges	10	11-15
Lavau - Donge	2	10-13
TOTAL	43-52	92-112

8 REFLEXION SUR LES RESULTATS

8.1 Comptage de 1984

Une fourchette de 515 à 825 chanteurs avait été avancée (GURLIAT, 1985). Avec du recul, nous nous sommes aperçu que ces chiffres étaient surestimés. La réalité était plus proche de 360 à 600 chanteurs. Les raisons en étaient :

- 1er comptage de cette espèce dans notre département,
- chiffre surestimé dans certains sites,
- méconnaissance du terrain, surestimation de surfaces favorables.

8.2 Comptage de 1991

Si en amont de Nantes nous pouvons attribuer cette diminution, par rapport à 1984, à la disparition de prairies de fauche, aux fractionnements des milieux favorables et à l'assèchement de la vallée de la Loire, ceci n'explique peut-être pas tout. En Maine-et-Loire, en prolongement de cette zone, les ornithologues observent une diminution de l'ordre de 20 % le long de la Loire et une stabilité sur les autres zones (L.P.O. Anjou, 1991). Les résultats de l'aval de Nantes, rive Sud, sont comparables à l'amont de Nantes avec la disparition des prairies Tenue-Buzay au profit de pâtures. Il n'en est pas de même pour l'aval de Nantes, rive Nord.

Nous ne pouvons pas imputer la diminution des râles à la disparition des sites, ceux-ci n'ont pas évolué vers des pâtures. Curieusement, plus nous nous dirigeons vers l'Ouest de la zone, plus la baisse est importante. Y-a-t'il une relation avec la proximité de la mer ? Ces dernières années, la sécheresse n'aurait-elle pas favorisé un accroissement de la salinité de ces terres inondées lors des marées ? La nourriture du râle s'est-elle modifiée ? Le degré d'humidité des zones ne lui convenant pas ? Pourtant la flore sur ces zones est habituée à supporter la sécheresse, la salinité et l'envasement lors des marées (DU-PONT, com. pers.).

8.3 Comptage de 1992

La hausse, par rapport à 1991, est due entre autre : à de meilleures conditions météorologiques pour la prospection, pour le reste il nous est très difficile de formuler des hypothèses en l'absence d'étude et de suivi sur les taux et les suivis des reproduction.



TABLEAU 4 :
RECAPITULATIF DE 1984, 1991, 1992
NOMBRE DE CHANTEURS

SITES	1984*	1991	1992
Amont de Nantes	80 à 100	26	35
Aval de Nantes, rive sud	30 à 50	10	13
Aval de Nantes, rive nord	250 à 450	43-52	92-111
TOTAL	360 à 600	79-88	140-159

*Valeur corrigée par rapport à la première estimation (GURLIAT 1985 et BROYER 1985)

IV CONCLUSION

En période de reproduction la conservation de cette espèce est liée impérativement à la protection du milieu où il vit. D'autres oiseaux, au même titre que le Râle des genêts (à niche écologique étroite) qui ne sauront pas s'adapter à d'autres habitats risquent de connaître malheureusement un itinéraire semblable.

Pour endiguer ce déclin, il faut impérativement et rapidement :

- classer ces sites de nidification (réserves, arrêtés de biotopes, etc.),
- que des associations de protection de la nature (W.W.F., L.P.O. par exemple ou autres, etc.) acquièrent des terrains,
- réhabiliter le milieu ligérien en remontant entre autres la ligne d'eau en amont de Nantes.

Ces mesures ne peuvent être prises qu'à grande échelle. Avec une meilleure concertation avec les agriculteurs, il existe des moyens simples au moment de la fenaison :

- échelonner la fauche des champs qui se touchent. Faucher un champ sur 3/4 puis revenir quelques jours plus tard ainsi de suite, ceci afin de laisser le temps aux poussins de se réfugier et de grandir ailleurs,
- commencer la fauche d'un champ par la ligne centrale puis aller progressivement vers l'extérieur.

Pour l'agriculture, ces endroits ne doivent pas être bloqués mais gérés en concertation entre les agriculteurs et les ornithologues.

Liste des participants :

BERTHELOT P., BESLOU M., BORET P., BOURLES J., DE GRISSAC P., DOUGE C., J.F DUFLANC, DUGUE H., GROSSEAU M., GURLIAT P., HARDY F., IBANEZ F., LE BAIL J., LE FRANC J.P. et M., LEMORE J., LERAY G., MABON F., MERCIER C., MEROT J.P., MUSSEAU R., OHEIX P., PRECIAS C., RABOIN D, RECORBET B., RIFFE J., SALOMON B., SIMONET C.

Bibliographie

- Le Râle des genêts en Maine-et-Loire (résultat du recensement réalisé en 1991). Gilles MOURGAUD et Jean-Claude BEAUDOUIN.

- Le Râle des genêts en France. Joël BROYER (1985). Publ. S.R.E.T.I.E., U.N.A.O. Paris.

- Bulletin du G.O.L.A. n° 4. L'enquête Râle des genêts en Loire-Atlantique de 1984.

- GOLA - Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIX^{ème} siècle à nos jours, 1992.

Pierre GURLIAT
8 Impasse des Amandiers
44800 St HERBLAIN